



à la une

## Le 14 février, un presque, record du monde de baisers

Dimanche 14 février, l'association «Ste-Suzanne, c'est notre tour» organisait une grande fête de l'amour, place de la mairie. Les animations ont débuté avec une cérémonie de fiançailles où plusieurs couples ont échangé leurs vœux.

Le temps fort de la journée fut la tentative de record du monde de la plus longue chaîne de baisers (certifié Guinness book). 186 personnes se sont retrouvés pour échanger un baiser. Le record de 351 baisers n'a pas pu être battu.

Un concert gratuit accompagnait les animations.

Les retombées médiatiques ont été importantes pour la commune.

Rendez-vous vous est donné pour la prochaine tentative le 18 septembre.

## NOUVEAU !

### VOS INFORMATIONS DANS LE BULLETIN

Vous avez des articles ou des idées d'articles à faire paraître, envoyez-les à :

[mairiestesuzannesur-vire@wanadoo.fr](mailto:mairiestesuzannesur-vire@wanadoo.fr)

ou déposez les à la mairie.

## TARIFS 2015 LOCATION DE SALLES

	Commune	Hors commune
<b>Salle des fêtes</b>		
Vin d'honneur, thé dansant, jeux	50 €	70 €
Toutes activités	180 €	280 €
Local annexe	30 €	30 €
<b>Salle de la convivialité (en journée)</b>		
Sans repas	50 €	70 €
Avec repas (sans cuisine)	70 €	100 €

## URGENCES ET NUMÉROS UTILES

**Urgences** 112  
(par téléphone portable)

**Samu** 15

**Gendarmerie** 17

**Pompiers** 18

**Eau** 02 33 72 27 83  
Astreinte téléphonique

## vie pratique

### Mairie

50750 Sainte-Suzanne-sur-Vire  
02 33 56 52 30  
[mairiestesuzannesur-vire@wanadoo.fr](mailto:mairiestesuzannesur-vire@wanadoo.fr)  
[www.sainte-suzanne-sur-vire.net](http://www.sainte-suzanne-sur-vire.net)

### Ouverture

Le lundi de 9 h 30 à 12 h 30  
Le jeudi de 16 h 00 à 19 h 00

### Saint-Lô agglomération

101 rue Alexis de Toqueville - BP 90300  
50010 Saint-Lô cedex  
02 14 29 00 00  
[www.saint-lo-agglo.fr](http://www.saint-lo-agglo.fr)

### Carte KioskAgglo

Vous avez entre 13 et 25 ans, adhérez à la carte kiosk pour obtenir des réductions sur des activités culturelles et sportives et chez de nombreux commerçants. Renseignez-vous au Kiosk, centre culturel de Saint-Lô, 02 14 16 30 10 ou sur [www.saint-lo-agglo.fr](http://www.saint-lo-agglo.fr)

### Ocitola

Service de transport à la demande du lundi au samedi. Deux points d'arrêt : le bourg et La Hure de Loup

**1,05 € le trajet simple** (gratuit pour les - de 4 ans)  
Réservation au 02 33 05 05 05  
Info sur [www.saint-lo-agglo.fr](http://www.saint-lo-agglo.fr)



Actualités, photos, histoire, renseignements pratiques, ...

[www.sainte-suzanne-sur-vire.net](http://www.sainte-suzanne-sur-vire.net)

### Bruits de voisinage

Les tondeuses à gazon et autres outils à moteur peuvent causer une gêne. Des règles de bon voisinage existent pour préserver la tranquillité de la vie à la campagne.

### Quand réaliser mes travaux d'extérieur ?

(Arrêté préfectoral du 2 août 1990)

en semaine de 8 h 30 à 12 h 00  
et de 14 h 30 à 19 h 30  
le samedi de 9 h 00 à 12 h 00  
et de 15 h 00 à 19 h 00  
le dimanche de 10 h 00 à 12 h 00  
les jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

### Brûlage des végétaux

(Arrêté préfectoral du 2 août 1990)

#### Autorisé

du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars, vous pouvez brûler des végétaux à branches nues d'un diamètre inférieur à 7 cm.

Le feu doit être :

- à plus de 200 m des habitations et plus de 100 m des routes,
- éteint au coucher du soleil,
- éteint dès que le vent menace de rabattre la fumée sur la voie publique ou vers les habitations,
- constamment surveillé.

#### Interdit

Vous ne pouvez pas brûler de souches, de produits de taille, des végétaux persistants, de tonte et de fauche.

**Tous les feux sont interdits du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre.**

### Nos amis les bêtes

La divagation des animaux sur la commune est interdite et répréhensible !



Pour suivre  
**pas à pas**  
la vie communale

## L'INFORMATION MUNICIPALE

Le bulletin de la commune de Sainte-Suzanne-sur-Vire / Parution semestrielle des informations municipales - Juin 2016 - n°42 / Directeur de la publication : Antoine Aubry / Commission communication : Frédéric André, David Besnard, Sébastien Giard, Jean-Claude Hérard, Annabelle Lavigne, John Philipot / Conception et impression : Mairie de Sainte-Suzanne-sur-Vire / Tirage : 260 exemplaires.

Prochaine parution : pas à pas n°43 - Décembre 2016.

Vous avez des articles ou des idées d'articles à faire paraître, envoyez-les à : [mairiestesuzannesur-vire@wanadoo.fr](mailto:mairiestesuzannesur-vire@wanadoo.fr) ou déposez les à la mairie.



## sommaire

### à la une

- 1 La fête de l'amour le 14 février

### vie pratique

- 2 Infos pratiques  
3 Le mot du maire

### vie municipale

- 4 Les échos du conseil  
6 Le budget 2016

### vie communale

- 7 Traitement sans pesticides  
Épicerie de campagne  
L'Anper  
Fontaine des amoureux  
8 Fin de l'année scolaire  
Les activités périscolaires  
Les parents d'élèves

### vie des assos

- 9 Les p'tits suzannais  
Le comité des fêtes  
10 Gym volontaire  
Société de chasse  
Les goélands  
11 Football  
Tennis de table  
Club de l'amitié

### Agenda

- 12 Journées du patrimoine  
Les événements du prochain semestre !

# Le mot du maire

## Un événement exceptionnel !

Toute la Manche se prépare à accueillir le premier événement sportif médiatique annuel au monde. Et notre commune est aux premières loges : non seulement le tour y passe, mais rare privilège, nous sommes la commune du départ réel de la 2<sup>e</sup> étape. C'est devant la carrière, à quelques centaines de mètres avant l'entrée du bourg, que sera levé le drapeau. Il lancera les coureurs pour atteindre Cherbourg après 182 km de course.

Auparavant, c'est la caravane du Tour qui défilera dans Sainte-Suzanne. Ce spectacle, d'environ 2 heures, d'un défilé de véhicules multicolores, fera la joie des petits et des grands. Nul doute qu'il y aura beaucoup de monde sur le bord de la route.

Sainte-Suzanne a décidé de faire une grande fête autour du tour. Vous retrouverez dans ce journal tout le programme des animations avec des temps forts que sont la venue de Laurent Jalabert, la retransmission des quarts de finale de la coupe d'Europe de foot ou encore l'apéro vélo concert organisé par le comité des fêtes.

Beaucoup d'activités... qui nécessite beaucoup de bras. N'hésitez pas à rejoindre les équipes organisatrices, il y a de la place pour tous. Prochaine réunion le 15 juin.

**Antoine Aubry**  
Maire



## Les conteneurs ne sont pas des décharges !

Le terrain de sport de la Hure de Loup n'est pas une décharge sauvage. De nombreux déchets déposés aux pieds des conteneurs attirent une multitude de nuisibles.

### Ces actes d'incivilité sont sanctionnables.

Les encombrants, les végétaux ou les cartons doivent être jetés à la déchetterie de Saint-Lô ou Condé-sur-Vire, route de Précorbin (ouvertes du lundi au samedi).



## ATTENTION !

La mairie sera fermée du 22 juillet au 24 août.  
En cas d'urgence, adressez-vous au maire au 06 03 30 91 70 ou aux adjoints.

## DICRIM

xxx.

\*xxx

# Les échos du conseil

L'intégralité des délibérations du conseil municipal peut être consultée à la mairie ou sur [www.sainte-suzanne-sur-vire.net](http://www.sainte-suzanne-sur-vire.net), rubrique "Conseil municipal"

Toutes les décisions sont prises à l'unanimité sauf mention contraire.

## Conseil municipal du 23 février 2016

### Compte administratif du CCAS 2015

De part la décision du conseil municipal, le 17 décembre 2015 supprimant le CCAS, le compte administratif du CCAS de l'exercice 2015 est arrêté et approuvé aux sommes suivantes :

#### Section de fonctionnement

Excédent de clôture à la fin de l'exercice précédent (après affectation de résultat) **661, 83 €**  
 Dépenses de l'Exercice **158, 50 €**  
 Recettes de l'Exercice **0, 00 €**

Il ressort un déficit de fonctionnement de l'exercice de **158, 50 €** et un excédent de fonctionnement cumulé de **503, 33 €**

### Compte de gestion CCAS 2015

Le compte de gestion CCAS du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2016, dressé par M. Guégen, receveur municipal, pour l'exercice 2014, visé et certifié par l'ordonnateur n'appelle ni observations, ni réserves de sa part. Le conseil municipal approuve le compte de Gestion CCAS 2015 dressé par le receveur municipal.

### Affectation de résultat CCAS 2016

Le résultat de fonctionnement 2015 d'un

montant de **503,33 €** est affecté au budget 2016 de la Commune.

### Vote des taux d'imposition

Après l'étude du budget par la commission finances, celle-ci a demandé une augmentation de 1 %.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents moins un, décide d'augmenter de 1 % les taux d'imposition à partir de 2016.

### Demande de subvention

Le conseil municipal accorde 50 € de subvention à l'Épicerie de campagne dans le cadre de son dossier d'aide auprès de l'Europe. L'épicerie de Campagne dessert la commune XXXX.

La commune est passée au zéro phyto afin de protéger les ressources en eau et ne plus traiter chimiquement. Dans ce cadre, elle souhaitera l'agence de l'Eau Seine-Normandie afin d'obtenir une subvention pour l'achat de nouveaux équipements. Ils permettront de ne plus traiter chimiquement pour un meilleur entretien et la protection des ressources en eau.

### QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire remercie toutes les personnes qui ont participé aux dernières manifestations dont le record du monde de la plus longue chaîne de bisous. La commune a bénéficié d'une belle couverture médiatique de la part de France 3 et de Ouest-France.fr.
- Suite à une demande de M. Giot, le vieil abribus lui sera donné.
- La salle du conseil a été repeinte. Elle sera terminée par une peinture gris claire en partie inférieur.
- David Besnard donne des informations sur la fibre optique (lesquelles ?).



[www.sainte-suzanne-sur-vire.net](http://www.sainte-suzanne-sur-vire.net)

Du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> juin 2016 :

- 1 940 visites
- 1 435 visiteurs.
- 8 737 pages vues
- 501 liens pointent vers le site de Sainte-Suzanne-sur-Vire

## Compte administratif de la commune 2015

Le conseil municipal, sous la présidence de Jean-Claude Hérard, arrête et approuve le compte de l'exercice 2015.

### Section d'investissement

Déficit de clôture à la fin de l'exercice précédent	- 30 005,05 €
Dépenses de l'Exercice	- 36 768,11 €
Recettes de l'Exercice	40 571,94 €
Excédent d'investissement de l'exercice	3 803,83 €
Déficit d'investissement cumulé	- 26 201,22 €

### Section de fonctionnement

Excédent de clôture à la fin de l'exercice précédent	11 924,64 €
Dépenses de l'Exercice	- 228 360,77 €
Recettes de l'Exercice	274 932,96 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice	46 572,19 €
Excédent de fonctionnement cumulé	58 496,83 €

### Affectation de résultat de la commune 2015:

La totalité du déficit, arrondi à **26 202 €** sera reprise en "solde d'exécution d'investissement reporté".

Le résultat de fonctionnement, arrondi à **58 496 €** sera affecté pour partie aux "excédents de fonctionnement capitalisés" pour financement des investissements prévus.

## Conseil municipal du 26 avril 2016

### Tarifs et règlements du cimetière communal

Le conseil municipal fixe à partir du 26 avril 2016 les tarifs suivants :

- Inhumation 30 ans 150 euros
- Inhumation 50 ans 300 euros
- Cave-urne 30 ans 75 euros
- Cave-urne 50 ans 150 euros
- Concession perpétuelle 300 euros

Les frais administratifs pour transmission de concession, quelle que soit la durée sont fixés à 100 euros.

La concession débutera à compter du jour de signature. Le concessionnaire devra en acquitter les droits au tarif en vigueur le jour de la signature.

Un délai d'un an maximum à compter de la signature est exigé pour la mise en place d'un caveau.

### Le cimetière est, dorénavant, doté d'un règlement intérieur

La commission cimetière a travaillé sur le projet du règlement intérieur du cimetière, présenté par John Philipot.

Après quelques propositions de modifications, le conseil municipal valide le règlement intérieur du cimetière communal. Celui-ci est mis en application immédiate.

### Concession Leguédois

M. le maire indique qu'il a reçu une demande de M. Leguédois le 15 février 2016 dans le but obtenir le droit d'être inhumé avec ses parents dans le cimetière communal.

Au vu du règlement du cimetière la concession perpétuelle n°25 est attribuée au profit de M. Leguédois à la condition qu'il s'acquitte, conformément à la tarification.

### Vote des taux d'imposition

Le conseil municipal fixe les taux d'imposition à partir de 2016 de la façon suivante :

- Taxe d'habitation 7,95 %
- Taxe foncière bâti 11,83 %
- Taxe foncière non bâti 28,33 %

### Enquête publique micro-centrale du bassin de la Vire

Une enquête publique est en cours depuis le 25 avril 2016 portant sur la demande

### Subventions 2014

Monsieur le maire fait part de toutes les demandes de subventions pour l'année 2016. Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention aux associations suivantes :

Association	Commune	Subvention
APEI centre Manche	Agneaux	80 €
Fond départemental d'aide aux jeunes*	Saint-Lô	120 €
Club de l'amitié	Ste-Suzanne-sur-Vire	480 €
Comité des fêtes	Ste-Suzanne-sur-Vire	690 €
Les p'tits suzannais	Ste-Suzanne-sur-Vire	90 €
Fond Solidarité Logement - conseil général*	Saint-Lô	87 €
Anciens combattants (CATM)	Ste-Suzanne-sur-Vire	60 €
Anciens combattants (UNC et 14-18)	Ste-Suzanne-sur-Vire	120 €
Société de chasse	Condé / Ste-Suzanne	45 €
<i>Les autres demandes sont refusées.</i>	<b>Total</b>	<b>1 172 €</b>

Les associations devront présenter une demande motivée et leurs comptes.

\* Subvention obligatoire

d'autorisation d'exploiter deux micro-centrales et d'en démanteler deux anciennes sur la Vire.

Le conseil municipal regrette la disparition des deux micro-centrales mais donne un avis favorable à cette opération.

### Nouveau périmètre de Saint-Lô Agglo

Un arrêté du Préfet de la Manche fixe le périmètre du nouvel établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre issu de la fusion de la communauté d'agglomération Saint-Lô Agglo et de la communauté de communes de Canisy.

### Attribution de compensation de Saint-Lô Agglo

St Lô Agglo versera une attribution de compensation pour 2016 d'un montant de 867 € avec versement de 4 acomptes.

### Numérotation des rues

Le conseil municipal prend acte du projet de La Poste pour la numérotation des rues de la commune et accepte le devis d'un montant de 990 €.

### Chaudière du logement des écoles - aile droite

Les derniers locataires n'ont pas effectué le ramonage et l'entretien de la chaudière

du logement des écoles. Il a donc fallu y procéder pour un montant de 88 €.

Le conseil décide de demander le remboursement des frais de ramonage et d'entretien de la chaudière aux anciens locataires.

### Nouveau matériel de tonte

Le nouveau matériel de tonte mulching est arrivé suite la demande de subvention. La reprise de l'ancien matériel pourrait se faire via l'entreprise Jamotte de Vire qui a proposé 500 € de reprise.

### QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il a reçu une carte postale des enfants des écoles partis en classe de mer.

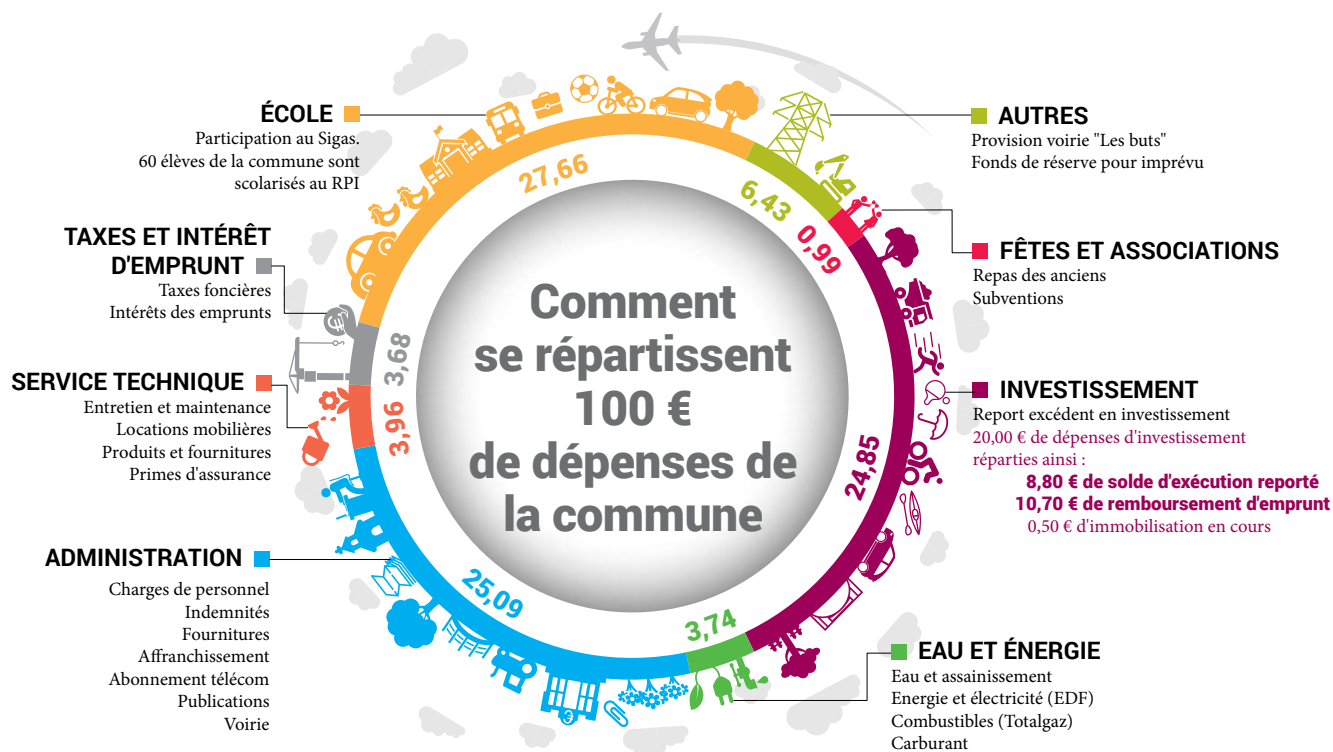
Jean-Claude Hérard indique qu'il sera procéder à une étude par le SAG des besoins des personnes de plus de 60 ans sur la commune.

Jean-Claude Hérard fait état de la loi NOTRe concernant les nouvelles dispositions obligatoires dans le cadre des indemnités du Maire. Le maire ne prend pas part au vote. Le conseil est favorable à sa mise en place.

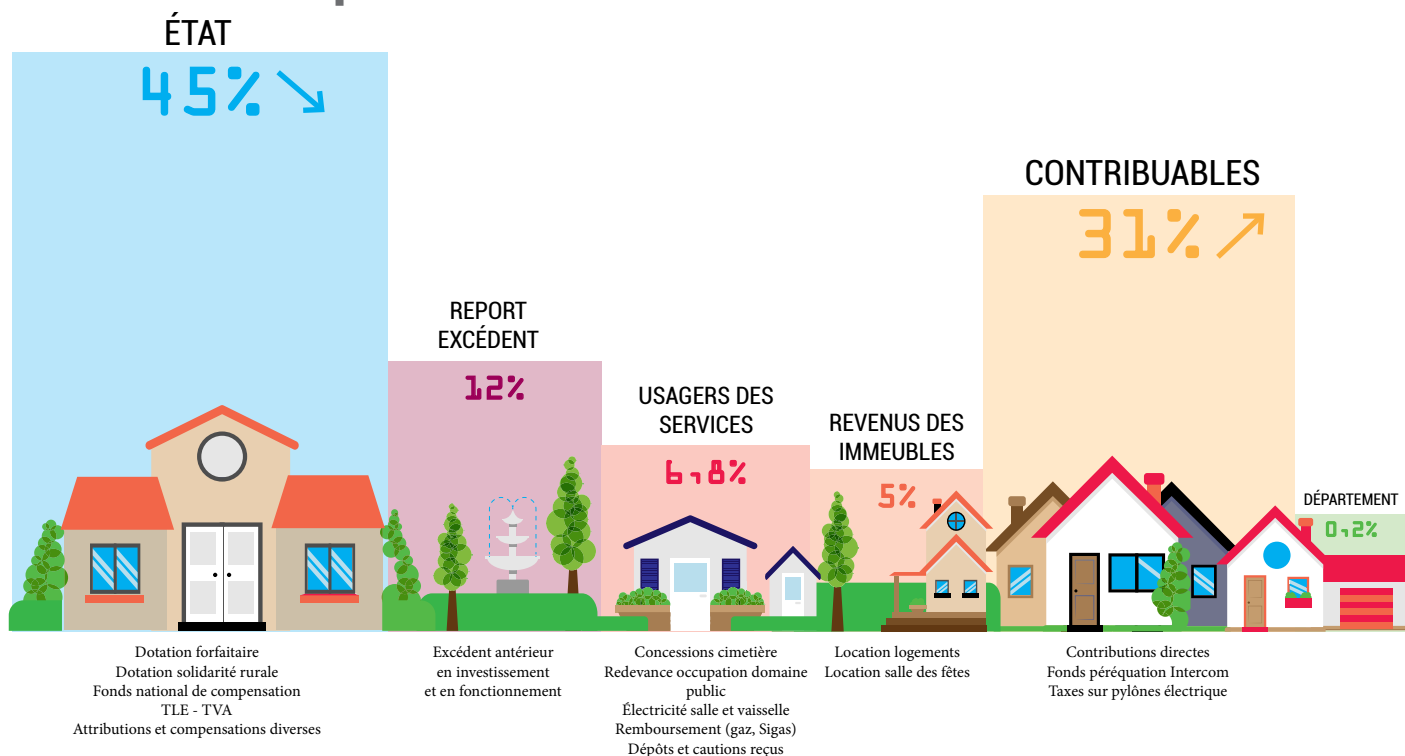
# Comment est réparti le budget 2016 de Sainte-Suzanne-sur-Vire ?

Le budget a été adopté par le conseil municipal pour un montant global de 344 878 €. Le budget 2015 s'équilibre à 276 244 € en fonctionnement et à 68 634 € en investissement.

Ce budget illustre la volonté du conseil de maintenir des équipements et des services de qualité (l'entretien des routes, la cantine, ...) pour les habitants de Sainte-Suzanne-sur-Vire, malgré un contexte économique et financier difficile pour la commune.



## D'où proviennent les recettes de la commune



# "Riverains, emboîtez le pas des élus. Ne traitez pas !"

La réglementation concernant l'usage des pesticides ayant été modifiée depuis quelques mois, la commune, les élus, le personnel communal et les habitants doivent s'adapter à quelques petits changements.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les traitements chimiques seront interdits dans les espaces communaux sauf dans les cimetières.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, les traitements chimiques seront interdits chez les particuliers et sont déjà réglementés concernant la distance entre le lieu de traitement et les points d'eaux (mares, fossés, zones humides,...).

Dès maintenant le conseil départemental ne traite plus et met à la disposition des habitants des dépliants : "Riverains, emboîtez le pas. Ne traitez pas !" Des techniques alternatives existent (désherbage manuel, traitements biologiques, utilisation d'insectes et de plantes auxiliaires).

Depuis un an, Sainte-Suzanne a pris de



l'avance pour tester différentes solutions et n'emploie plus de traitement chimique dans tous les espaces communaux. Cela nécessite un désherbage manuel qui demande plus de temps à l'employé municipal et aux élus qui régulièrement s'emploient à désherber le bourg.

## Épicerie de campagne

L'épicerie de campagne vous attend **tous les xxx après-midi sur le parking de l'école.**

Le petit camion parcourt la campagne saint-loise et propose son épicerie aux communes dépourvues de commerces. Un vrai plus pour les Sainte-Suzannais et les parents qui viendront chercher leurs enfants à l'école !

## L'Anper protège les rivières

L'Association Nationale pour la Protection des Eaux et des Rivières (Anper), reconnue d'utilité publique installe sa direction régionale à Sainte-Suzanne-sur-Vire.

Elle agit au niveau national en tentant de faire évoluer la législation, en obligeant l'État à agir pour défendre l'eau potable, la santé publique, le bon état écologique des rivières, la biodiversité,...

Au niveau local, elle sensibilise le grand public et les scolaires à la protection de cette ressource, ô combien importante, qu'est l'eau. L'Anper a, cette année, participé à des enquêtes publiques dont celle qui vient de s'achever sur l'effacement des barrages sur la Vire.

**La France est le plus gros utilisateur en Europe et le troisième au monde de produits phytosanitaires.**

L'utilisation des produits phytosanitaires sera interdite dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017 sur les terrains communaux, et dès 2020 chez les particuliers. Actuellement l'utilisation des produits phytosanitaires reste **interdite à**



**moins de 5 mètres d'un point d'eau** : fossé, mare, zone humide, rivière, caniveau, ...

Tous les produits phytosanitaires que vous employez ne se contentent pas de tuer les herbes gênantes, ils empoisonnent les autres plantes, les amphibiens (certaines zones communales ont vu la population de grenouilles disparaître en moins de deux ans), les insectes pollinisateurs, les oiseaux, et les poissons. Sans compter l'empoisonnement des animaux domestiques, des utilisateurs de produits et de leurs familles : **ces produits sont dangereux, toxiques et cancérigènes.**

Enfin, si vous devez en utiliser dans certaines zones loin des points d'eaux, suivez **impérativement** les précautions d'usage.

Si vous souhaitez rejoindre le groupement local de l'Anper [anpertos.basse-normandie@orange.fr](mailto:anpertos.basse-normandie@orange.fr)

## La fontaine aux amoureux

Depuis le 14 février, les amoureux peuvent se rendre à la petite fontaine pour faire un vœux.

Pour la trouver, à pieds, contournez l'église puis avancer vers les tables de pique au bord de la Vire. La fontaine est sur votre droite.



# L'année scolaire s'achève

L'année scolaire s'achève et avec elle nous assistons au départ des enfants de CM2 vers le collège et à l'arrivée de nouveaux élèves en CE1. Globalement, les effectifs pour l'année scolaire à venir sont inchangés.

Cette année une classe transplantée à Gouville-sur-mer s'est déroulée en mars avec la classe des GS/CP. Les enfants ont découvert à la fois la faune et la flore marine mais également l'ostréiculture.



## Les Tap proposent diverses activités aux enfants

Sur les temps d'activités périscolaires de nombreuses activités ont été proposées aux enfants :

- **Sportives** : initiation à la gymnastique, au football, au judo, au hand-ball et des animations autour de l'euro 2016.
- **Artistiques** : théâtre, musique, fresque murale, bibliothèque.
- **Ouverture sur le monde extérieur** : kit piéton, formations aux risques majeurs, découverte du patrimoine et réalisation d'un livret qui sera distribué lors des journées du patrimoine, ...

- **Nature** : jardin, réalisation d'un hôtel à insectes, ...
- **Ludiques** : jeux d'échecs, jeux extérieurs, jeux de société, ...
- **Sur le tour de France** : réalisation de l'exposition Playmobil Vélo.

John Philipot tien à préciser : *«C'est la seule exposition de Playmobil® conçue, réalisée et mise en place par des enfants et non pas par des professionnels. Les Playmobil® sont prêtés par les enfants et les habitants.»*



## Des parents aux rendez-vous de l'APE

L'année scolaire 2015-2016 a, de nouveau, été rythmée par diverses manifestations : un marché de Noël, une bourse aux jouets, une vente de chocolats et de fleurs, une vente de galettes des rois, un repas.

Un groupe d'une vingtaine de personnes est présent bénévolement pour animer ces manifestations dans la joie et la bonne humeur.

Pour finir l'année, l'APE organise une kermesse le samedi 18 juin 2016. Rendez-vous à l'école de Sainte-Suzanne-sur-Vire à partir de 14 h 30.

L'APE a permis de financer de nombreux projets dont un voyage de 3 jours à Gouville-sur-Vire pour la classe de GS-CP.

*«Après 9 ans d'investissement dont 3 en tant que Présidente je quitte cette grande famille et leur souhaite de continuer ainsi encore de nombreuses années. Merci aux enfants, aux parents, aux maîtresses, aux mairies et au Sigas»,* confie Marie André.



## LES P'TITS SUZANNAIS

## Une association pour échanger autour des 0-4 ans

Début septembre, « les p'tits suzannais » ouvriront leurs portes à Sainte-Suzanne-sur-Vire. L'association accueillera les enfants de 0 à 4 ans, obligatoirement accompagnés d'un adulte qui en a la garde. Virginie Lireux, présidente, nous parle de l'association dont elle est à l'origine.

### Quelle est l'idée de départ pour créer une telle association ?

Lorsque les enfants sont scolarisés, les parents ont souvent l'occasion d'échanger avec les autres parents et les enfants qui jouent ensemble deviennent des copains. Avant les 4 ans des petits, les parents sont parfois isolés. L'idée est de créer un lieu d'accueil pour permettre l'éveil des enfants, couper l'isolement les parents et partager avec des assistantes maternelles. Nous pourrions échanger nos expériences et préparer les enfants à la rentrée de l'école.

### A qui s'adresse-t-elle ?

Elle s'adresse aux parents et aux grands-parents de Sainte-Suzanne-sur-Vire, Gourfaleur, Baudre et la Mancelière-sur-Vire. Les assistantes maternelles de ces communes sont aussi les bienvenues.

### Quelles activités sont prévues ?

Ce n'est pas une garderie, toutes les activités se font sous la responsabilité des adultes accompagnateurs. Nous organi-



Le bureau de l'association des P'tits suzannais : Gaëlle, Virginie, Angélique et Maud

serons des jeux et des activités créatives. Nous accueillerons tous les bénévoles qui veulent venir faire de la lecture dans un coin bibliothèque. Nous aurons aussi un coin cuisine.

### L'association dispose-t-elle d'un local ?

Nous nous réunissons dans une pièce prêtée par la commune au dessus de la Mairie. Nous l'avons entièrement remise à neuf avec l'aide de quelques habitants de Sainte-Suzanne. Avec un bon coup de peinture, cette pièce est devenue chaleureuse et accueillante.

### Quand ?

À partir du 7 septembre, l'association sera ouverte tous les mercredi matin.

### En attendant septembre quelle sera l'actualité de l'asso ?

Des portes ouvertes auront lieu le 7 juillet, le 19 juillet et le 3 août de 9 h 30 à 12 h 00. Nous recevrons un chèque de subvention de 590 € du Crédit mutuel. Nous organiserons aussi une bourse aux jouets le 1<sup>er</sup> week-end de septembre.

Vous nous suivre sur la page «facebook.com/Les-ptits-suzannais».

### Comment adhérer ?

Nous demanderons une cotisation annuelle de 30 € par famille pour financer l'assurance, les jeux, les différents ateliers. Pour plus d'info, vous pouvez me contacter au 02 33 55 91 20

## COMITÉ DES FÊTES

## Des nouvelles du comité des fêtes

Le 15 mai, sous un soleil radieux, a eu lieu le **vide grenier** pour sa 8<sup>e</sup> édition consécutive. De très nombreux exposants étaient présents, transformant le parc des écoles en une forêt de véhicules, parasols et trésors du grenier. Une très bonne fréquentation de chineurs



venus faire des affaires ou des simples visiteurs venus profiter de cette manifestation ont aussi fait de cette journée une réussite. De plus, avec le lundi de pentecôte, les exposants sont restés présents plus longtemps.

Le 2 juillet aura lieu l'**(apéro) vélo concert** sur la place de la mairie. Partie intégrante des manifestations proposées par l'association Ste Suzanne, c'est notre tour, il sera l'occasion de retrouver les talents ste suzannais Marie Leprovost, Manon André et Lucie Couespel. Elles devraient être rejointes par Alice Besnard et Romane André et peut être d'autres jeunes artistes avant de céder la place au groupe Long Avenue.

Les projets pour le second semestre portent sur la 5<sup>e</sup> édition de l'**exposition de peinture et de sculpture**. Fort du succès des années précédentes, le comité des fêtes reconduit cette année cette manifestation culturelle.

Après quoi, décembre sera à nouveau la période du bilan avec la tenue de l'assemblée générale et les animations de fin d'année.

David Besnard, Président

## GYM VOLONTAIRE

## Changement d'animatrice en septembre 2016

Le 31 janvier, après une randonnée autour de Sainte-Suzanne-sur-Vire, les membres de l'association ont partagé la galette des rois.

Le 13 mars : randonnée à Régneville-sur-Mer, suivie d'un goûter.

Le 5 juin : sortie annuelle dans la région de Creully.

Le 30 juin : randonnée suivie de la soirée crêpes. À cette occasion, nous fêtons le

départ en retraite de notre animatrice, Yveline Thouroude.

À partir de septembre, **rendez-vous le jeudi à 19h à la salle de la Hure de Loup**, avec Catherine Capelle, notre nouvelle animatrice. Venez nombreux, les 2 premières séances ouvertes à tous sont gratuites.

*Maryse Durand, Présidente*



## SOCIÉTÉ DE CHASSE

## Des terrines offertes aux propriétaires

La société de chasse remercie les agriculteurs et propriétaires de terrains qui nous cèdent leurs droits de chasse. Cela nous permet de pratiquer la chasse, la destruction de nuisible, le repeuplement et la gestion du gibier sur l'ensemble du territoire. Notre priorité est d'entretenir un climat de confiance et un bon relationnel entre le monde de la chasse et les agriculteurs.

Concernant le gibier de repeuplement, nous avons lâché pour la saison dernière, 320 perdreaux gris, 200 perdrix rouges, 600 faisans. Nous sommes ravis de pouvoir constater que quelques couples de faisans et perdrix se sont établis sur le territoire.

Contre les nuisibles, notre participation est active avec plus d'une cinquantaine de renards, de blaireaux, de nombreux corbeaux sans oublier des ragondins, des fouines qui sont prélevés par nos différents piégeurs et personnes autorisées au tir de ces nuisibles.

Le bon comptage de lièvres effectué début février, nous laisse espérer encore une bonne prochaine saison.

Nous avons obtenu également 8 bracelets chevreuils. Nous avons renouvelé notre opération terrines qui ont été offertes à nos différents propriétaires.

Pour ce qui est des festivités, nous avons fêté les 60 ans de la création de la société de chasse lors d'une soirée choucroute animée par «Coraline». Pour cette occasion nous avons invité les propriétaires. Notre super loto a eu lieu en avril avec Jean-Claude et Dominique pour l'animation. Nous avons aussi organisé le ball-trap annuel en mai sous une météo clémente. Les tireurs et les bénévoles étaient au rendez-vous (plus de 10 000 plateaux tirés). Un remerciement particulier à Olivier Briard et René Mesnildrey pour le prêt du terrain et de l'infrastructure.

Ces manifestations seront reconduites l'année prochaine. **À noter :**

- **13 août : Battue administrative renards avec JC Pellouin (réservée aux sociétaires).**
- **25 septembre : ouverture de la chasse.**

*Christophe Pillon, Président*

## LES GOÉLANDS

## Première bourse aux plantes

L'association les Goélands a programmé sa 1<sup>re</sup> bourse aux plantes, graines et semences en mars dernier en collaboration avec l'association des parents d'élèves qui organisait sa bourse aux vêtements, aux jouets et à la puériculture. Un large public est venu pour échanger sur le thème du jardin.

Les bénévoles continuent d'intervenir le lundi, mardi et jeudi dans les écoles de Sainte-Suzanne-sur-Vire et Baudre pour proposer aux enfants des activités de bricolage, jeux de société, jardin, marionnettes, fresque... et réalisation de l'exposition Playmo vélo à l'occasion du passage du tour de France. L'exposition représentera «un village normand dans l'attente du passage du tour de France ». Elle est entièrement réalisée par les enfants, les parents, quelques habitants et des bénévoles de l'association. Sa superficie est supérieure à 20 m<sup>2</sup> avec plus de 150 personnages. L'exposition sera inaugurée par Laurent Jalabert et des officiels le mercredi 29 juin à 17h30. Pratique : **l'exposition sera ouverte du 28 juin au 5 juillet de 10h à 12h et de 14h à 19h. Tarifs d'entrée : 1 euro, gratuit pour les moins de 5 ans et les personnes ayant prêté des Playmobil®.**

Notre association continuera de proposer de nombreuses activités dans les mois à venir : nuit des étoiles, concert de gospel, son et lumières lors des journées du patrimoine.

Merci à Gilbert, Martine, Jeanine, Christiane, Caroline, Gaëlle, Annie, Joana, et Olivier.

Pour tout contact : [associationgoelands@yahoo.fr](mailto:associationgoelands@yahoo.fr)

*John Philipot  
Président*



[www.sainte-suzanne-sur-vire.net](http://www.sainte-suzanne-sur-vire.net)

**Associations de Sainte-Suzanne, vous souhaitez apparaître sur le site internet de la commune, pour afficher :**

- vos coordonnées,
- vos activités,
- votre bureau,
- etc.

**C'est facile ! Remplissez le formulaire sur la page du site :**

[www.sainte-suzanne-sur-vire.net/cadre-de-vie/les-associations/](http://www.sainte-suzanne-sur-vire.net/cadre-de-vie/les-associations/)

## TENNIS DE TABLE

# Le club recherche des joueurs de tous niveaux

Le club atteint l'effectif de 43 licenciés : 30 licences traditionnelles (compétition) et 13 licences promotionnelles (loisir).

Le bureau est composé de : Jean-Pierre Deslandes (Président et entraîneur), Marie Renault (Vice-présidente), Richard Saintenoy (Trésorier), Sabrina Poiraud (Secrétaire), Guillaume Deslandes, Pierre Baudin, Alain Hamel, Ludovic Moquet, Pascal Osof et Nicolas Féron.

### Championnat par équipe et compétitions individuelles

5 équipes « adultes » ont disputé le championnat par équipe. Pour la rentrée, le club engagera de nouveau 5 équipes :

- 1 équipe en Pré-régional
- 2 équipes en Départemental 2
- 1 équipe en Départemental 3
- 1 équipe en Départemental 4

Le club a été représenté sur des compétitions individuelles de niveau départemental et régional et sur le championnat jeunes débutants -11 ans par équipe et le circuit jeunes départemental en individuel.



### La prochaine raison

La saison débutera par le tournoi annuel du club ouvert aux licenciés, à leur famille ainsi qu'aux habitants de la commune, **le samedi 3 septembre à la salle de La Hure de Loup.**

L'assemblée générale se tiendra également au cours de cette journée.

Pour le renouvellement des licences, les permanences auront lieu les mardis et mercredis à partir de 20h30 dès le 30 août 2016. Le club recherche des joueurs de tous ni-

veaux pour évoluer de la D4 à la PR ainsi que des jeunes pour former un groupe et apprendre la pratique du tennis de table. N'hésitez pas à venir nous rencontrer

Pour tous renseignements, contacter Sabrina Poiraud : [lepesteur.sabrina@neuf.fr](mailto:lepesteur.sabrina@neuf.fr) ou au 06.28.21.66.34. Site Internet : [club.quo-modo.com/espstesuzanne-tennisdetable](http://club.quo-modo.com/espstesuzanne-tennisdetable)

*Sabrina Poiraud, Secrétaire*

## FOOTBALL

# L'équipe termine avec la meilleure attaque du championnat

L'équipe de football de l'espoir Ste Suzanais a terminé cette saison à la quatrième place, jouant tout au long de l'année en haut du classement avec même une deuxième place, signe de montée, à 2 journées de la fin. Les joueurs ont fait une bonne saison qui peut laisser quelques regrets.

Le bilan reste néanmoins très positif avec une différence de but à plus 26. Le club termine avec la meilleure attaque du championnat de 3e division avec ses 66 réalisations en 22 matchs. Ce qui laisse de bons espoirs pour la nouvelle saison.

Le tournoi, n'ayant pu se faire le 1<sup>er</sup> mai, a eu lieu cette année le 29 mai, jour de la fête des mères. Comme chaque année, il s'est déroulé dans une très bonne ambiance. À cette occasion, le club tient une nouvelle fois à remercier tous les participants, tous ceux qui ont contribué de près ou de loin au bon déroulement de cette manifesta-

tion, en particulier le maire, le comité des fêtes, Mme Fremond, les arbitres et tous les bénévoles du club. Malheureusement, peu d'équipes et de public se sont déplacés cette année, ce qui risque de mettre en difficulté la trésorerie du club.

Les joueurs et dirigeants remercient également Saint-Lô agglomération, la commune et ses agents pour toute l'aide qu'ils apportent quotidiennement au bon fonctionnement du club.

La date de l'assemblée Générale aura lieu au mois de juin. A cette occasion, le verre de l'amitié suivi d'un repas clôturera la saison. Le club est à la recherche d'un entraîneur pour la saison prochaine et de 3-4 joueurs.

Vous pouvez nous joindre à [es.ste.suzanne@lfbn.fr](mailto:es.ste.suzanne@lfbn.fr) ou en contactant le président David Hamel au 06 76 16 73 17.

*David Hamel,  
Président*

## CLUB DE L'AMITIÉ

# Le nouveau bureau



En février, le club de l'amitié a procédé à l'élection de son nouveau bureau avec Marc Le Barbey comme président.

Deux manifestations terminent la saison 2015-2016 :

- le 12 mai, journée de la forme à Précorbain. 54 participants ont apprécié l'ambiance conviviale avec marches et repas en musique.
- le 2 Juin, la journée détente se déroulera à Cametours.

**La reprise des activités se fera le 15 septembre 2016.**

*Brigitte Delmas, Secrétaire*



**ÉVÈNEMENT**

## Journées du patrimoine

**17-18 septembre**  
10h - 12h et 14h-18h  
Gratuit

**CONSEIL MUNICIPAL**

**ÉVÈNEMENT**

## Kermesse

**18 juin**  
école  
à 14 h 30

**PARENTS D'ÉLÈVES**

## Patrimoine et citoyenneté

En 2015, près de 400 personnes sont venues visiter le patrimoine communal.

L'année dernière nous avons mis en place un circuit dans la commune à partir du travail des enfants des écoles. Il a donné naissance à un livret distribué lors des journées européennes du patrimoine. Ce livret a été revu et modifié suite aux remarques émanant de plusieurs sources. Nous allons distribuer cette année aux visiteurs deux livrets : un pour adulte et un pour enfants (sous forme de jeux).

Les visiteurs pourront découvrir l'église en lumière et en musique à la nuit tombée avec du gospel.

Nous lancerons aussi un concours de photographie sur le thème de cette édition : patrimoine et citoyenneté.

L'église sera ouverte et de nombreux objets du patrimoine seront à nouveau présentés au public.

Enfin, nouveauté de cette année, une ancienne boulangerie sera remise en marche, le pain de Ste-Suzanne-sur-Vire sera proposé aux visiteurs tout au long du week-end.

Pensez également à faire le tour de la fontaine des amoureux qui attire déjà de nombreux couples.

Venez nombreux !!!



Profitant de l'attrait des journées du patrimoine, l'association «Sainte-Suzanne/Vire, c'est notre tour !» forte de son 1<sup>er</sup> essai du 14 février, réitère le

### Record du monde de la plus longue chaîne de baisers.

Rendez-vous à 17h00 place de la mairie  
18h00 Tentative de record  
19h00 Restauration sur place  
21h00 Son et lumière autour de l'église.



**ANIMATION**

## Portes ouvertes

**7 et 19 juillet - 3 août**  
de 9 h 30 à 12 h 00  
au dessus de la Mairie

**P'TITS SUZANNAIS**

**ANIMATION**

## Nuit des étoiles

**5 août**  
au terrain de football  
à 21 h 30  
Gratuit

**LES GOËLANDS**

**TOURNOI**

## Tournoi annuel tennis de table

**3 septembre**  
à la Hure de Loup  
Ouvert à tous

**ESPOIR TENNIS DE TABLE**

**ANIMATION**

## Soirée Gospel

**7 octobre**  
église

**LES GOËLANDS**

**EXPOSITION**

## Salon d'automne

**9 au 14 novembre**  
Salle des fêtes  
Gratuit

**COMITÉ DES FÊTES**

**CÉRÉMONIE**

## 11 novembre

Monument au morts

**ANCIENS COMBATTANTS**